

Réunion du groupe de travail MAEE-ONG

Réunion du 30 septembre 2016

Procès-verbal

Liste des participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères et européennes :

- Martine Schommer
- Manuel Tonnar
- Frank Mertens
- Sarah Anjo
- Lynn Hansel

Pour les ONG :

- Christine Dahm (Cercle)
- Marianne Kraus (Cercle)
- Rebecca Kirch (Cercle)
- François-Xavier Dupret (Cercle)
- Richard Graf (ASTM)
- Michael Feit (Caritas)
- Catherine André (Caritas)
- Stéphanie Wies (CIL)
- Myriam Jacoby (Croix-Rouge)

Excusés: Armand Drews (Cercle), Magali Paulus (FDH), Thierry Defense (SOS Faim)

1) Approbation de l'ordre du jour

2) Feedback Assises 2016

Le ministère a souhaité savoir si tout le monde avait bien reçu les fiches préparées pour la conférence presse sur les Assises. Il a également fait savoir qu'il y avait joint le nouveau dépliant du ministère et qu'il était disponible aussi bien en français qu'en anglais.

Le ministère a félicité le Cercle pour l'atelier organisé lors des Assises et a estimé qu'il serait utile de discuter au cours d'une prochaine réunion de groupe ONG-MAE sur le même thème qui y avait été consacré, proposition qui a été approuvée par le Cercle. En effet, les suggestions émises au cours de cet exercice alimenteront la prochaine planification du Cercle.

Le Cercle a considéré que le sujet de l'agenda 2030 retenu à l'occasion de ce rendez-vous annuel, était approprié et que la qualité des participants et des débats était bonne. Le ministère a rappelé que l'agenda 2030 est un agenda de développement et qu'il était attaché à ce que d'autres administrations et d'autres acteurs y contribuent de façon plus consciente que par le passé.

3) Données sur la fiabilité des partenaires Sud

Suite à un certain nombre de soucis dans la relation partenariale relevés par des ONG (double financement), le ministère a soulevé la question de savoir, si les informations relatives aux partenaires non fiables, étaient partagées entre ONG ou si le Cercle disposait d'une sorte de « blacklist »? Le but est de minimiser les risques pour les ONG.

Le Cercle ne dispose pas d'une telle liste, qui d'ailleurs serait difficile à établir, vu qu'il faudrait établir des critères objectifs de ce que signifie « fiable ». Le ministère ne dispose d'ailleurs pas non plus d'une telle liste.

Il a été retenu que les ONG sont responsables de l'identification du partenaire et si des irrégularités apparaissent, l'ONG doit en supporter les conséquences. Il a été convenu d'abandonner la piste d'une « blacklist ».

4) Feedback 2^e appel à proposition 2016 pour projets de développement

Le ministère est très satisfait des résultats du deuxième appel à proposition. Il a noté une amélioration de la qualité des projets soumis. Ce sont quatre évaluateurs qui, au cours de ce deuxième exercice, ont examiné vingt-quatre dossiers présentés par vingt et une ONG différentes. Trois projets ont été éliminés en raison de critères d'éligibilités et trois en raison d'une note insuffisante. Il a été signalé que le premier du classement était une ONG de petite taille.

Le ministère a souligné que le budget retenu pour le deuxième appel est de 1,6 millions d'euros pour la tranche de l'exercice budgétaire 2016, ce qui permet de financer prioritairement 12 projets.

Les ONG ne faisant pas partie de ce groupe, mais ayant obtenu une note suffisante, seront gardés en attente jusqu'à fin octobre. En fonction des fonds disponibles dans d'autres positions du budget sous le Fonds, ces projets seront cofinancés ultérieurement.

5) 35^e table-ronde organisée par le Global Education Network Europe

Le ministère participera à la 35^{ème} table ronde organisée à Florence du 13 au 15 octobre 2016 par le Global Education Network Europe en étroite collaboration avec l'Agence italienne de coopération au développement. Le ministère s'engage à diffuser l'ordre du jour dès que celui-ci sera disponible et ne manquera pas de faire rapport au groupe de travail après la tenue de la table ronde.

6) Appel à proposition ED/sensibilisation

L'appel à propositions pour les projets de sensibilisation et d'éducation au développement au titre de l'exercice 2017 a été diffusé par voie électronique le 14 septembre 2016. Comme indiqué dans le courriel de diffusion, l'appel n'a pas fait l'objet d'un envoi supplémentaire par voie postale. La date limite de dépôt des requêtes au ministère a été fixée au 31 janvier 2017. Le MAEE précise que le budget « Sensibilisation et Education au développement » devrait sensiblement augmenter et atteindre les 2,35 millions d'euros en 2017.

7) Eligibilité des voyages d'études au Sud dans les projets et AC ED

Le ministère a annoncé être disponible à parler de ce point dans un cadre plus large de révision des conditions générales et que les critères ne seraient pas discutés point par point. Il a été proposé d'attendre les résultats du projet en consortium d'ONG ED « Roadmap pour l'ODD 14.7. » pour lancer les discussions début 2017.

8) Feedback du diagnostic sur les besoins en renforcement des capacités des ONG

A ce jour, 13 ONG n'ont pas répondu du tout et certaines ont répondu ne pas avoir besoin de renforcement de leurs capacités, de sorte qu'au total 59 ONG ont jusqu'à maintenant activement participé à l'exercice. Les dates des ateliers prévus en novembre seront fixées dans les meilleurs délais.

Le Cercle a présenté les grandes lignes du sondage organisé par le Cercle au niveau des ONG en 2015 et a distribué le calendrier 2016-2017 des formations en matière de renforcement des capacités pour les ONG.

Le Cercle a l'intention d'émettre un certificat « Fit for Solidarity » à toute personne intéressée ayant accompli une formation complète et cohérente en gestion de

développement de projets. Le ministère est d'accord pour y apposer la mention « recommandé par le ministère ».

9) Rencontre du Cercle avec la Commission des Affaires étrangères de la Chambre le 3 octobre et ensuite publication d'une revue à mi-parcours du programme gouvernemental

Le Cercle informe être invité à la Commission affaires étrangères de la Chambre du 3 octobre 2016 afin d'y présenter sa « Revue à mi-parcours du programme gouvernemental ».

10) Date de la déclaration annuelle du Ministre à la Chambre?

La date prévue pour la déclaration annuelle du Ministre à la Chambre n'est pas encore définitivement fixée, mais devrait se situer dans la semaine du 21 novembre 2016.